

## Vos attentes

### Attentes des stagiaires :

Le but est de permettre aux éleveurs caprins de mieux diagnostiquer, mieux traiter et prévenir les maladies afin d'améliorer la gestion technico-économique de leur troupeau

### Modalités d'évaluation des capacités acquises :

Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Evaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction en fin de stage

COVID-19 : Gestes barrières

Accessibilité aux personnes handicapées : Nous pouvons adapter la formation aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier les possibilités de votre accueil dans les meilleures conditions.

**FORMATION ELIGIBLE AU DISPOSITIF A  
DESTINATION DES ELEVEURS NOUVELLEMENT  
INSTALLÉS, PERMETTANT UNE EXONERATION  
DES COTISATIONS GDS DE 25% PENDANT 2 ANS**

## Objectifs

- Se perfectionner à l'examen d'un caprin malade,
  - Utiliser les outils nécessaires à l'examen en toute sécurité,
  - Quelles informations transmettre au vétérinaire ?
  - Quand déclencher l'intervention du vétérinaire ?
- Pathologies les plus rencontrées (chèvres et chevrettes)

## Publics visés

Éleveurs de caprins des Pyrénées-Atlantiques

## Contacts

### Intervenants :

Le 25/11/2024 : Dr TRESSE Laurent (GTV 64) / M.  
DESORTHE Charles (GDS 64)

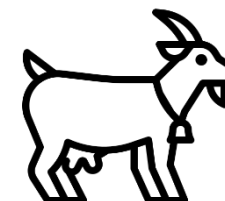
### Contact pour se préinscrire :

Charles DESORTHE  
**G.D.S. 64**  
124 bd Tourasse  
64078 PAU Cedex  
Téléphone: 05.59.80.70.04  
gds64@reseaugds.com — www.gds64.fr



## ELEVEUR INFIRMIER DE SON TROUPEAU

Flyer de pré-inscription



**1 session d'une journée,  
le 25 novembre 2024**

Horaire : 9h -17h Durée : 7h

Lieux :

Maison de l'Agriculture de Saint Palais  
5 Impasse Laborantxa  
64120 SAINT PALAIS



Financé par VIVEA



## Modalités

**Prérequis :** Aucun

**Délais d'inscription :** 7 jours maximum avant la date de début de formation

**Tarifs :** Prise en charge pour les éleveurs contributeurs VIVEA à jour de leurs cotisation MSA.

**Repas :** A la charge des participants (tarif 15 € TTC env.)

**Conditions Générales de formation et règlement intérieur :** Consultable sur demande

**Nombre de participants maximum :** 15

### **Méthodes pédagogiques :**

Projection des documents et distribution des documents papiers.

Apports théoriques en salle, questionnaires interactifs.

**Méthodes d'évaluation :** Évaluation du groupe en début et tout au long de la formation par l'animateur

**Sanction de la formation :** Attestation de présence à la formation

## Contenu de la formation

- Acquérir une méthode d'observation de son troupeau et savoir la mettre en œuvre

- Se perfectionner à l'examen d'un caprin malade, réaliser un premier examen médical de l'animal et les premiers gestes infirmiers.

- Savoir réagir efficacement face à un animal malade / Identifier les cas dans lesquels l'éleveur peut intervenir seul et ceux nécessitant de contacter le vétérinaire

- Identifier les pathologies majeures rencontrées chez les chèvres et les chevrettes (maladies parasitaires et infectieuses)

- Utiliser de façon plus sûre, plus efficace et plus économique les médicaments (mieux gérer sa pharmacie, valoriser son carnet sanitaire,...)



Bulletin de pré-inscription à la formation : <b>ELEVEUR INFIRMIER DE SON TROUPEAU</b>	
Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....Code postal : ..... Commune : .....	
Email (obligatoire) : .....@..... Téléphone (obligatoire) : ...../...../...../.....	
Je serais intéressé(e) pour participer à la session de formation de ..... et souhaite être recontacté à ce sujet	
Fait à : .....	Le ...../...../.....
Signature	
A envoyer le plus rapidement possible à l' adresse ci-dessous :	
<b>GRUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU BEARN ET DU PAYS BASQUE</b> Adresse : GDS 64 - Maison de l' Agriculture - 124 bd Tourasse - 64078 PAU Cedex Tél. : 05 59 80 70 04 - Fax : 05 59 80 69 88 - Email : gds64@reseauugds.com	